

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réf : DCM/2019/n° 5/3.5/21-02/5**

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	27

Date de la convocation : 14-02-2019

Date de l'affichage : 15-02-2019

**OBJET :**

**MOTION POUR DENOMINATION  
STADE**

**- rapporteur : A. FOUREL**

**SEANCE DU 21 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf,

Le VING ET UN FEVRIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :** Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

Sabine ROUS à J. SOLEYROL

Guillaume BER à C. BONATO

Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

**Absents :** C. BERTINI – A. JACINTO

**Secrétaire de séance :** Véronique BONVICINI

Il est proposé au conseil municipal de voter la motion suivante :

« Le stade du Bourgidou, crée vers 1970 par Maurice FONTAINE, Maire d'Aigues-Mortes de 1965 à 1977 a été géré par la Commune jusqu'en 2002, date à laquelle la compétence « équipements sportifs », dont le Stade du Bourgidou, a été transférée à la Communauté de Communes.

Afin de rendre hommage au fondateur de ce stade, il est proposé au Conseil Communautaire de le baptiser Stade du Bourgidou Maurice FONTAINE.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

**- adopte la proposition.**



Le Maire,  
Pierre Maumejean